

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 JUIN 2012

COMMUNE DE SAINT GEORGES DE POINTINDOUX

L'an deux mil douze, le 28 juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué par Monsieur le Maire le 11 avril 2012, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Loïc TRICHET, Maire

Etaient présents :

Mmes, MM SUAUD Henri, GUILLET Maurice, ROBIN Francine, adjoints- ROBIN Michel LAIDET Nathalie, RANNOU Marie- Annick, JOLY Jean-Luc, CHEVILLON Gabriel-Marie, GUEDON Yves, EVEILLÉ Rémy, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. DON Gilles qui donne procuration à M. SUAUD Henri et M. REIGNIER Patrick qui donne procuration à M. GUEDON Yves

Absent :

Mme LAIDET Nathalie a été élue secrétaire de séance.

1- ANTENNE BOUYGUES – AVENANT DE TRANSFERT AU PROFIT DE LA SOCIETE FRANCE PYLÔNES SERVICES DE LA CONCESSION CONCLUE AVEC BOUYGUES TELECOM (DELCM0612A)

Le Conseil Municipal,

Afin de permettre le développement et l'évolution de ses services, Bouygues Télécom a décidé de céder son pylône sis à St Georges de Pointindoux//Stade le Moulinet/T50181 installé sur le domaine public à sa filiale « France Pylônes services ».

DELIBERE :

1-La Société France Pylônes Services est agréée en tant que concessionnaire des droits et obligations de Bouygues Télécom nés de la convention conclue entre la Commune de Saint Georges de Pointindoux et Bouygues Télécom le 28 mars 1997,

2-L'avenant de transfert au profit de la société France Pylônes Services de la convention susvisée est approuvé,

3-Monsieur le Maire est autorisé à prendre les mesures découlant de cette décision et notamment signer ledit avenant et toutes les pièces contractuelles s'y référant.

2- REVISION DES TARIFS POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE A COMPTER DU 04/09/12 (DELCM0612B)

Après avoir rappelé les tarifs du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2011/2012, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'étudier le prix du repas à appliquer pour l'année scolaire 2012/2013 soit le maintien des tarifs de 2011-2012 soit une augmentation de 1,5 ou 2%.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

-DECIDE à l'unanimité, qu'à compter du 04/09/2012, pour l'année scolaire 2012/2013, d'augmenter les tarifs du restaurant scolaire de 2 %.

3-FIXATION DES TARIFS APPLICABLES A LA GARDERIE A COMPTER DU 04/09/12 (DELCM0612C)

Après avoir rappelé les tarifs de la garderie pour l'année scolaire 2011/2012, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'étudier les tarifs de la garderie à appliquer à partir de la rentrée et jusqu'à la fin de l'année scolaire 2012/2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

-DECIDE, à l'unanimité, d'augmenter les tarifs de la garderie de 2% à compter du 04/09/12.

4- LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES RONGEURS COMMENSAUX ET LES TAUPES (DELCM0612D)

Monsieur le Maire rappelle au conseil Municipal que chaque année la commune participe à la lutte contre les rongeurs commensaux.

Il rappelle également qu'en 2011, le Conseil Municipal avait décidé de maintenir la participation financière de la commune à 1 € 50 par Kg

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il désire augmenter cette participation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DECIDE de ne pas augmenter la participation financière communale, la part communale est donc maintenue à 1 € 50 par kg

5- MARCHÉ VOIRIE 2012 – VALIDATION DU CHOIX DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (DELCM0612E)

Le Conseil Municipal, après délibération :

-DECIDE d'approuver la décision de la Commission d'Appel d'Offres de retenir l'Entreprise BOISARD TP pour un marché de voirie s'élevant à 29.180 € HT.

6- MARCHÉ CONSTRUCTION DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE-AVENANT AU LOT 1 (DELCM0612F)

Le Conseil Municipal, après délibération :

-APPROUVE l'avenant n°1 au lot 1 du marché « construction de la Garderie périscolaire » attribué à Boisard Tp pour un montant de 2.648,00 € HT.

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

7- VENTE DE TERRAIN RUE DES VIGNES – MISE A ENQUETE PUBLIQUE (DELCM0612G)

-AUTORISE Monsieur le Maire à lancer la procédure d'enquête publique pour le déclassement et la vente de terrain communal rue des Vignes,

-DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de tout document lié à cette affaire

Prochaine réunion de Conseil Municipal: **Jeu****di 26 juillet 2012 à 19H00**